

**Information aux actionnaires –
Assemblée générale**

Vaudoise Assurances Holding SA 2020



Siège social

Vaudoise Assurances
Place de Milan
Case postale 120
1001 Lausanne
Tél. 021 618 80 80
Fax 021 618 81 81

Exemplaires supplémentaires à l'adresse susmentionnée
Publié intégralement sur le site www.vaudoise.ch

Renseignements financiers

Jean-Daniel Laffely
Directeur général adjoint, CFO
investor@vaudoise.ch

Renseignements généraux

Nathalie Follonier-Kehrli
Directrice, secrétaire générale
media@vaudoise.ch

Déclaration concernant des informations portant sur l'avenir

Contient des informations portant sur l'avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et ne considérer ces informations que comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement. Toutes les informations se fondent sur les données dont le Groupe Vaudoise Assurances dispose au moment de la rédaction de cet extrait. Egalement disponible en allemand. Le texte français fait foi.

Table des matières

I.	Information aux actionnaires – Assemblée générale Vaudoise Assurances Holding SA 2020	02
	Message du Président et du CEO	03
	Chiffres clés	06
	Opérations d'assurances	08
II.	Comptes consolidés du Groupe au 31 décembre	09
	Extrait du rapport annuel du Groupe Vaudoise Assurances	10
	Résumé du compte de profits et pertes consolidé	11
III.	Extrait du rapport annuel de Vaudoise Assurances Holding SA	12
	Commentaires sur l'exercice	13
	Bilan au 31 décembre 2019 avant répartition du bénéfice	14
	Compte de résultat	16
	Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan	17
IV.	Rapport sur les rémunérations	18

Information aux lecteurs: tous les chiffres mentionnés dans ce rapport sont arrondis individuellement. La forme masculine est utilisée pour alléger le texte mais comprend les genres féminin et masculin.

Commentaires sur l'exercice 2019

Message du président et du CEO

Chers actionnaires,

2019 constitue l'une de ces années qui permettent, dans la vie d'une entreprise, de poser des bases solides pour préparer la prochaine décennie. Du point de vue de la gouvernance tout d'abord, la désignation de Jean-Daniel Laffely en qualité de futur CEO du Groupe a généré une passation de pouvoir coordonnée au sein de la Direction. La proposition de nommer Philippe Hebeisen au sein du Conseil d'administration sera également l'occasion de faire profiter le Groupe de ses larges compétences en matière d'assurance et de sa parfaite connaissance de notre environnement professionnel.

Du point de vue de notre activité d'assurance, nous nous sommes lancés dans d'importants programmes de transformation numérique avec comme objectif premier de générer la meilleure expérience client possible. Cela passe par une réflexion sur nos processus afin de permettre une distribution omnicanale. Être plus humains et proches que jamais à travers tous les moyens de communication avec nos clients, tel est notre défi. Une entreprise d'assurances est également un gestionnaire de valeurs mobilières et immobilières important. En adéquation avec notre ADN mutualiste, nous avons également décidé de signer les normes d'investissement durables des Nations Unies (UNPRI) et de procéder désormais à des placements responsables (ESG).

Cette préparation du futur se fait grâce à l'expérience et aux forces de notre passé. En 2020, nous fêtons les 125 ans de la Vaudoise et cela sera l'occasion de fêter ensemble, si la situation sanitaire nous le permet.

Dans cet environnement, le Groupe Vaudoise a réalisé à nouveau en 2019 une excellente performance, soit un bénéfice consolidé de CHF 134 millions contre CHF 127,5 millions une année auparavant. Il s'explique par une sinistralité améliorée dans les affaires non-vie et par des résultats de placements exceptionnellement bons. Portés par des marchés financiers très favorables, nos fonds propres bondissent de 12,9% par rapport à 2018 pour dépasser les CHF 2 milliards en 2019.

Notre esprit mutualiste conduit le Conseil d'administration et la Direction à garantir un équilibre sain dans la répartition du bé-

néfice du Groupe entre les sociétaires, les actionnaires, les clients et la dotation en fonds propres. Depuis 2011, nous avons choisi de redistribuer une partie de nos bénéfices non-vie à nos clients à un rythme bisannuel, alternant une redistribution aux clients Véhicules à moteur et aux clients Responsabilité civile (RC)/Choses. A cette fin, le fonds de participation a été doté de CHF 34 millions sur l'exercice 2019 en vue d'une redistribution à nos clients sur douze mois à partir du 1^{er} juillet 2020. Les bons résultats du Groupe ont également incité le Conseil d'administration à augmenter de 5 cts les actions nominatives A et de CHF 2.– le dividende des actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding. Ils permettent en outre de servir un excellent rendement des parts sociales de la Mutuelle Vaudoise.

Globalement, le chiffre d'affaires progresse de 0,7% par rapport à l'exercice précédent et atteint CHF 1,1 milliard. Les primes émises des affaires directes non-vie 2019 progressent de 3,7% par rapport à 2018 et s'établissent à CHF 929 millions. Toutes les branches contribuent à cette croissance. Le ratio combiné (rapport sinistres et frais sur primes) s'est amélioré de 0,3 point à 91,8%.

Dans cet environnement, le Groupe Vaudoise a réalisé à nouveau en 2019 une excellente performance...

En assurances vie, les primes émises directes ont fortement reculé pour s'établir à CHF 188 millions contre CHF 219 millions en 2018. Cette baisse résulte quasiment exclusivement des affaires à prime unique. Au vu de la situation sur les marchés, la Compagnie a renoncé à commercialiser une tranche TrendValor dès lors que les conditions ne permettaient pas de proposer à la clientèle un produit répondant aux standards de notre Compagnie. En ce qui concerne les primes périodiques, le produit RythmoInvest, solution flexible qui permet au client de moduler sa prime en fonction de ses possibilités, reçoit un très bon accueil de la clientèle. Les résultats sont conformes à ceux de l'an dernier.

L'épidémie de Coronavirus qui sévit depuis le début de l'année aura sans doute un impact important sur la croissance mondiale et suisse, ainsi que sur les marchés financiers. Les répercussions actuelles ne sont que difficilement quantifiables pour les affaires d'assurances. En tenant compte de ces effets, nous estimons, à l'heure où nous écrivons ces lignes, que notre croissance dans le domaine non-vie sera proche de l'équilibre de 2019. Nous veillerons attentivement ce faisant au maintien de la qualité de la souscription et à l'évolution de la sinistralité que pourrait détériorer la crise sanitaire. En outre, tout en suivant les principes d'omnicanalité, nous allons revenir sur le marché de l'e-business Véhicules à moteur avec une solution modulable adaptée aux besoins des clients de ce marché.

Dans le domaine de l'assurance vie, nous nous attendons à une poursuite des affaires dans notre nouvelle gamme de solutions RythmoInvest et allons redynamiser nos solutions à prime unique dans une situation économique aux multiples défis.

Notre chiffre d'affaires tient compte désormais des effets de l'acquisition de Pittet Associés SA.

Nous maintiendrons par ailleurs les lignes directrices de notre stratégie de placement tout en la faisant évoluer vers des placements aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'évolution des marchés

financiers nous a conduits à maintenir à un niveau élevé la qualité de nos placements obligataires tout en conservant un haut niveau de protection sur les actions et les devises. Là également, la pandémie du Coronavirus aura sans doute un impact sur les plus ou moins-values dans les comptes financiers et sur nos fonds propres.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction, nous vous remercions, chers actionnaires, de votre confiance et de votre fidélité.

Paul-André Sanglard
Président du Conseil d'administration

Philippe Hebeisen
Directeur général, CEO



Philippe Hebeisen
Directeur général, CEO

Paul-André Sanglard
Président du Conseil d'administration

Chiffres clés

436'130
clients
nous font confiance

Chiffre d'affaires
1'144,7
millions

(+0,7%)

Bénéfice de l'exercice
134,0
millions

(+5,1%)

2'011,0
millions
Capitaux propres
avant répartition du bénéfice

(+12,9%)

Dividendes proposés
à l'Assemblée générale
18,0 millions

(+2,5 mio)

Redistribution des
excédents non-vie
2020-2021
34 millions

1'550
collaborateurs

(équivalent plein-temps)

Ratio combiné non-vie
91,8 %

Rendement net
des placements
2,5 %

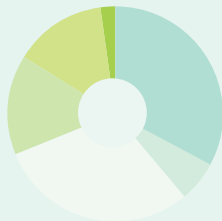
Réseau d'agences

113 agences réunies en 28 agences générales



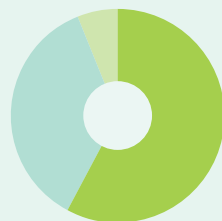
Primes par branche

- 33% Accidents / maladie
- 6% Responsabilité civile
- 30% Véhicules à moteur
- 15% Incendie / diverses
- 14% Vie pour propre compte
- 2% Vie pour le compte du souscripteur



Répartition des primes sur le marché suisse

- 58% Suisse romande
- 36% Suisse alémanique
- 6% Tessin



Opérations d'assurances

En 2019,
la Vaudoise réalise
un très bon
résultat
opérationnel.

En 2019, la Vaudoise réalise un très bon résultat opérationnel qui s'explique essentiellement par une croissance dans pratiquement toutes les branches d'assurances et une sinistralité bien maîtrisée. Les

Dans un contexte économique difficile sur le marché des capitaux et des taux d'intérêt négatifs, l'encaissement de Vaudoise Vie recule de 13,8%. Ce résultat est principalement attribuable aux affaires à prime unique qui n'ont pas bénéficié de l'ensemble de l'offre en 2019. Quant aux assurances à primes périodiques, elles ont été redynamisées grâce à la commercialisation de Rythmolinvest, produit d'épargne lié à des fonds de placement avec sécurisation progressive.

affaires Patrimoine croissent de 1,7%. Ainsi, dans le segment Particuliers, les assurances Véhicules à moteur, branche la plus importante en volume pour la Vaudoise, progressent de 0,8%. Les assurances Choses progressent quant à elles de 4,4% alors que la branche Responsabilité civile (RC) croît de 0,8%. La charge de sinistres globale s'est améliorée en 2019 (ratio combiné : 91,8% contre 92,1% en 2018).

en milliers de CHF	Primes émises brutes			Prestations payées brutes		
	2019	2018	+/- %	2019	2018	+/- %
Ensemble des affaires						
Affaires directes	1'117'287	1'114'480	0,3	950'205	795'293	19,5
Affaires indirectes	8'214	9'487	-13,4	6'727	7'410	-9,2
Total	1'125'501	1'123'967	0,1	956'932	802'703	19,2
Affaires directes						
Assurances non-vie	928'987	895'882	3,7	638'582	599'607	6,5
Assurances vie	188'300	218'598	-13,9	311'623	195'686	59,2
Total	1'117'287	1'114'480	0,3	950'205	795'293	19,5
Affaires indirectes						
Assurances non-vie	6'898	8'096	-14,8	4'085	4'866	-16,1
Assurances vie	1'316	1'391	-5,4	2'642	2'544	3,9
Total	8'214	9'487	-13,4	6'727	7'410	-9,2



**Comptes consolidés du Groupe
au 31 décembre**

Extraits du rapport annuel du Groupe Vaudoise Assurances

Résumé du bilan consolidé (en milliers de CHF)

Actif	31.12.2019	31.12.2018
Placements de capitaux	7'402'118	7'258'552
Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie	287'324	246'595
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	96'567	76'567
Immobilisations corporelles	87'873	86'641
Immobilisations incorporelles	18'198	18'603
Dépôts pour réassurances acceptées	31'705	31'725
Créances résultant d'opérations d'assurances	19'633	19'011
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	1'862	1'609
Autres créances	65'318	105'794
Disponibilités	198'933	195'998
Comptes de régularisation	56'674	47'542
Total de l'actif	8'266'206	8'088'637

Passif	31.12.2019	31.12.2018
Capitaux propres	2'010'960	1'781'696
Provisions techniques d'assurances	5'222'617	5'313'677
Provisions techniques des assurances vie liées à des placements de capitaux	258'970	231'253
Provisions du compte non technique (financier)	133'275	109'036
Fonds pour participations futures aux excédent	28'972	28'577
Dépôts pour réassurances cédées	14'544	14'509
Dettes résultant d'opérations d'assurances	166'313	175'353
Dettes à long terme	20'000	32'000
Dettes à court terme	73'949	80'988
Comptes de régularisation	336'605	321'549
Total du passif	8'266'206	8'088'637

Résumé du compte de profits et pertes consolidé

(en milliers de CHF)

Compte de résultat	2019 net	2018 net
Compte de résultat technique de l'assurance non-vie		
Total des produits	959'954	922'727
Total des charges	847'544	818'128
Résultat technique de l'assurance non-vie	112'410	104'599
Compte de résultat technique de l'assurance vie		
Total des produits	315'993	300'004
Total des charges	299'340	270'604
Résultat technique de l'assurance vie	16'653	29'401
Compte de résultat d'autres activités		
Total des produits	19'232	13'049
Total des charges	11'085	5'164
Résultat d'autres activités	8'148	7'885
Compte de résultat financier (non technique)		
Produits des placements	346'536	283'424
Charges des placements	-108'011	-106'372
Résultat des placements	238'525	177'052
Résultats financiers attribués aux comptes techniques	-193'468	-140'579
Autres produits financiers	51'092	55'418
Autres charges financières	-85'478	-84'673
Résultat du compte financier (non technique)	10'670	7'217
Compte de résultat global		
Résultat technique de l'assurance non-vie	112'410	104'599
Résultat technique de l'assurance vie	16'653	29'401
Résultat d'autres activités	8'148	7'885
Résultat du compte financier (non technique)	10'670	7'217
Attribution (-) / prélèvement au fonds de participations futures aux excédents	-151	-7'425
Quote-part du résultat des sociétés associées	782	201
Résultat avant impôts	148'512	141'877
Impôts courants	-7'837	-6'486
Impôts différés	-6'711	-7'874
Bénéfice de l'exercice	133'964	127'518

Extrait du rapport annuel de Vaudoise Assurances Holding SA

Commentaires sur l'exercice 2019

Vaudoise Assurances Holding SA, dont le siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange (symbole VAHN – No de valeur: 2154566 – ISIN: CH0021545667).

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA, entièrement libéré, s'élève à CHF 75 millions. Il est constitué de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

Les états financiers 2019 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations.

Vaudoise Assurances Holding SA réalise en 2019 un bénéfice de CHF 53'633'918.–, contre CHF 44'365'749.– un an auparavant. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation de CHF 8'000'000.– du dividende 2019 de CHF 48'000'000.– distribué par Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA.

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'attribuer CHF 37'000'000.– aux réserves facultatives issues du bénéfice, de distribuer un dividende de CHF 0,30 par action nominative A et de CHF 15.– par action nominative B.

... un dividende
de **CHF 0,30**
par action
nominative A
et de **CHF 15.–**
par action
nominative B.

Bilan

avant répartition du bénéfice

(en milliers de CHF)

Actif	31.12.2019	31.12.2018
Actif circulant		
Trésorerie	2'865	4'728
Autres créances à court terme		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	2'207	5'448
Autres	271	425
	2'478	5'873
Actifs de régularisation		
Prorata d'intérêts	363	268
Dividendes à encaisser	52'200	41'500
	52'563	41'768
Total actif circulant	57'906	52'369
Actif immobilisé		
Immobilisations financières		
Autres titres détenus à long terme	24'452	22'046
Prêts subordonnés envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	310'000	190'000
Créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	500	91'000
	334'952	303'046
Participations	228'449	223'458
Total actif immobilisé	563'401	526'504
Total actif	621'307	578'873

Passif	31.12.2019	31.12.2018
Capitaux étrangers à court terme		
Autres dettes à court terme		
Envers des actionnaires	12'066	66
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	10'139	1'436
Autres	363	5'495
	22'567	6'996
Provisions à court terme		
Provision pour impôts courant	170	121
Passifs de régularisation	289	216
Total capitaux étrangers à court terme	23'027	7'333
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêt		
Envers des actionnaires	20'000	32'000
Autres dettes à long terme	607	-
Total capitaux étrangers à long terme	20'607	32'000
Capitaux propres		
Capital-actions	75'000	75'000
Réserve légale issue du capital		
- réserves issues d'apport de capital	27'842	27'842
Réserves légales issues du bénéfice		
- réserve légale générale issue du bénéfice	15'910	15'910
- réserve pour propres actions	6'248	6'248
Réserves facultatives issues du bénéfice	397'000	370'000
Bénéfice au bilan		
- solde reporté de l'exercice précédent	2'040	174
- bénéfice de l'exercice	53'634	44'366
Total Capitaux propres	577'673	539'540
Total passif	621'307	578'873

Compte de résultat

(en milliers de CHF)

	2019	2018
Produits des participations et autres titres détenus à long terme	54'188	45'093
Autres produits financiers	5'254	4'984
Total produits d'exploitation	59'442	50'077
Charges financières	-1'416	-1'541
Autres charges d'exploitation	-3'478	-2'682
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur	54'547	45'854
Corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	-	-607
Bénéfice avant impôts	54'548	45'247
Impôts directs	-914	-881
Bénéfice de l'exercice	53'634	44'366

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

(en milliers de CHF)

	31.12.2019	31.12.2018
Bénéfice de l'exercice	53'634	44'366
Solde ancien reporté	2'040	174
Solde disponible	55'673	44'540
Proposition du conseil d'administration		
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	37'000	27'000
Dividende		
• CHF 0,30 par action nominative A (CHF 0,25 en 2018)	3'000	2'500
• CHF 15,00 par action nominative B (CHF 13,00 en 2018)	15'000	13'000
Solde à reporter	673	2'040
Soit au total	55'673	44'540

Etant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 20% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

Rapport sur les rémunérations

Rapport sur les rémunérations

Les informations sur les rémunérations qui suivent respectent le principe de la transparence ancré dans les standards de la Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance de SIX Swiss Exchange du 20 mars 2018 ainsi que les articles 14 à 16 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives (ORAb) du 20 novembre 2013.

1. Principes de la politique de rémunération

La politique de rémunération de la Vaudoise est simple et transparente. Guidée par des objectifs d'entreprise clairs communiqués à l'ensemble des collaborateurs du Groupe, elle est orientée performance tout en gardant l'individu au centre de ses préoccupations. Le système de rémunération se décline et

s'adapte aux différentes fonctions. L'ensemble des collaborateurs bénéficie d'une part de rémunération variable.

En 2018, la Vaudoise a été la première compagnie d'assurances privée à obtenir la certification EQUAL-SALARY qui atteste de l'égalité salariale entre hommes et femmes. Elle a renouvelé cette certification en 2019.



Gouvernance

Conformément aux articles 25 et suivants des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale les enveloppes globales de rémunération des administrateurs et de la Direction. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil d'administration dans l'élaboration des propositions à l'Assemblée générale en vue du vote de celle-ci sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que dans l'exécution des décisions de l'Assemblée générale en la matière. Il conseille également le Conseil d'administration dans l'élaboration et la

révision périodique de la politique de rémunération.

Chaque collaborateur est évalué annuellement par son supérieur lors d'un entretien. Il en va de même des membres de la Direction, qui sont évalués par le directeur général. Lui-même est évalué par le président du Conseil. La Direction veille au respect d'une équité entre les différents départements et agences.

Modèle basé sur des fonctions

Les collaborateurs internes et externes ont chacun une fonction définie à laquelle est attachée une déclinaison du modèle global de rémunération. Les rémunérations du service externe suivent

les standards en vigueur dans la branche : un salaire de base inférieur à celui des collaborateurs internes, auquel s'ajoutent les commissions réalisées sur les affaires conclues ou renouvelées.

2. Rémunération globale

La rémunération globale comprend le salaire de base, la rémunération variable basée sur l'atteinte d'objectifs, la prévoyance professionnelle obligatoire et subobligatoire, ainsi que les prestations complémentaires.

a. Salaire de base

Le salaire de base est fixé selon la fonction du collaborateur.

b. Rémunération variable

La part variable instaurée pour l'ensemble des collaborateurs est destinée à promouvoir l'esprit d'entreprise et l'engagement personnel des collaborateurs du Groupe. Elle contribue également à renforcer l'identification des collaborateurs à l'entreprise et à sa stratégie. La part variable garantit à chaque collaborateur une rémunération personnalisée et respectueuse des performances individuelles. Ce dispositif est prévu dans le règlement de la rémunération variable des collaborateurs du service interne (voir point 4.a ci-après). Il s'applique par analogie à la Direction.

3. Objectifs quantitatifs et qualitatifs

Lors de sa séance de septembre, le Conseil d'administration fixe chaque année des objectifs quantitatifs annuels pour le Groupe: la quotité d'un indicateur interne, le Vaudoise Operating Profit (VOP) ainsi que des objectifs reflétant la marche des affaires de la Compagnie. Ces derniers représentent le 50 % des objectifs quantitatifs pour les membres de la Direction. Ils servent de base pour décliner les objectifs des cadres et collaborateurs du service interne. Le VOP fait également partie des objectifs d'une partie des cadres du service externe.

a. VOP

Le Vaudoise Operating Profit (VOP) est un indicateur interne, créé en 2009, destiné à mesurer la valeur économique de l'entreprise. Son modèle a évolué en 2019 afin de refléter mieux encore la situation économique du Groupe. Au résultat consolidé retraité, dont l'atteinte de l'objectif varie de 0 à 150 %, s'ajoute désormais une composante relative à la réserve de réévaluation qui peut, elle, varier de -50 % à + 50 %. Le VOP nouvelle mouture peut donc atteindre 200 % si la réserve de réévaluation est favorable. Cette composante introduit une plus grande volatilité qui correspond à la réalité économique sur les marchés. Les deux modèles ont été calculés en parallèle pour le résultat 2019 et le plus favorable a été appliqué. Le VOP est examiné annuellement par le réviseur externe. Il constitue l'objectif commun d'une grande partie des collaborateurs du Groupe à hauteur de 20 %. Ainsi, le VOP a été atteint à 200 % en 2019.

b. Objectifs quantitatifs du Groupe

En 2019, les objectifs quantitatifs portaient sur la croissance des primes émises par Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, le ratio de frais de Vaudoise Générale, le ratio de sinistres net de Vaudoise Générale et le rendement ajusté des placements de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie.

c. Objectifs qualitatifs

Chaque collaborateur et membre de la Direction reçoit également un ou plusieurs objectifs personnels qualitatifs.

4. Rémunération des collaborateurs

a. Service interne

La part variable constitue un montant variable de la rémunération découlant pour 80 % de l'atteinte d'objectifs quantitatifs liés à la fonction et personnels qualitatifs et pour 20 % de l'atteinte de l'indicateur interne VOP.

La rémunération cible est composée du salaire de base annualisé et de la part variable attribuée en cas d'atteinte des objectifs à 100 %. Cette rémunération cible se situe dans la fourchette CE-PEC correspondant à la fonction.

Le montant de la rémunération variable représente un pourcentage du salaire de base annualisé. Le pourcentage dépend de la catégorie de fonction du collaborateur. Le degré d'atteinte globale des objectifs varie entre 50 et 160 %. Le calcul s'effectue sur la base de l'atteinte de chaque objectif pondéré.

Les objectifs sont fixés par le supérieur hiérarchique en fonction des particularités du métier de chaque unité et

validés par le chef de département. Pour chaque objectif, les seuils de 50 %, 100 % et 150 % doivent être définis. Les objectifs sont consignés dans le formulaire d'évaluation EVA (Évaluation Vaudoise), signé par le collaborateur et son supérieur hiérarchique, ainsi que par le supérieur du supérieur.

Catégorie	Atteinte objectif		
	50 %	100 %	150 %
Chefs de division	4 %	8 %	12 %
Chefs de service	3 %	6 %	9 %
Chefs de groupe	2 %	5 %	7 %
Experts / Spécialistes	2 %	4 %	6 %
Collaborateurs gestionnaires	1 %	2 %	3 %

A partir de l'exercice 2016, les collaborateurs du service interne bénéficient d'un dispositif de rémunération variable additionnel construit sur le principe d'une participation au résultat du Groupe Vaudoise. Basé sur l'indicateur VOP, il vise à récompenser la performance collective. Les montants versés sont indépendants de la position hiérarchique ou du salaire de base des collaborateurs concernés. A compter de l'exercice 2019, la participation au résultat est calculée au prorata du taux d'atteinte VOP entre 100 % et 200 % sur la base d'un montant de CHF 600.– pour un VOP à 100%. Les montants oscillent donc entre CHF 600.– et 1200.–. Il se monte à CHF 1200.– pour l'année 2019.

b. Service externe

La rémunération du service externe suit une logique qui s'éloigne de celle du service interne dans la mesure où le salaire de base constitue une part modeste de la rémunération globale. La part la plus importante de la rémunération est constituée de commissions. Outre les commissions d'acquisition pour chaque affaire, une prime de performance rémunère l'atteinte d'objectifs de vente fixés par le département Vente et Marketing. Le VOP fait également partie des objectifs d'une partie des cadres du service externe.

5. Rémunération de la Direction

a. Principes de rémunération

La rémunération globale de la Direction est approuvée par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil et préavis du Comité de rémunérations et du directeur général. Conformément à l'article 27 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, la rémunération des membres de la Direction est

composée d'une part contractuelle fixe et d'une part variable définie, chaque année, en fonction de l'atteinte des objectifs mentionnés sous point 3 et d'objectifs qualitatifs personnels.

Le salaire de base est fixé à la libre appréciation du Conseil.

Afin d'associer plus étroitement le management supérieur à la performance à moyen terme de l'entreprise et d'offrir un package de rémunération conforme aux pratiques de la branche, le Conseil d'administration a validé un dispositif de rémunération différée baptisé Long Term Incentive plan (LTI) entré en vigueur en 2013.

Ce dispositif a été instauré prioritairement pour la Direction. Il peut également être appliqué, si besoin, à d'autres cadres supérieurs. Pour chaque cadre supérieur bénéficiaire du plan, le Conseil d'administration, sur proposition du directeur général, définit le LTI en termes de montant cible en CHF pour une atteinte des objectifs à 100%. Lesdits objectifs traduisent la performance à trois ans. Dans une logique de collégialité, les critères d'appréciation de la performance et la méthode de calcul du LTI sont identiques pour tous les cadres supérieurs bénéficiaires du plan. La performance est appréciée au regard de trois critères : la performance économique, basée sur le VOP, l'efficacité du fonctionnement de l'entreprise au travers du ratio combiné net et le dynamisme des affaires évalué au travers de la croissance en rapport au marché des affaires.

Le montant du LTI cible est divisé en deux parties : la première, représentant le 80 % du montant cible, demeure valorisée en francs ; la seconde, représentant les 20 % restants, est transformée en droits futurs suivant l'évolution de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA pendant cinq ans. Le montant de la rémunération est comptabilisé chaque année au prorata dans le compte de résultat.

En tout temps, des circonstances impactant sensiblement la situation ou les perspectives économiques de l'entreprise peuvent conduire le Conseil d'administration à réviser la définition des objectifs des LTI en cours, voire à les supprimer.

L'article 28 des statuts prévoit que les prêts et crédits octroyés par la société à un membre de la direction, les engagements dont la sociétés pourrait se porter caution ainsi que toute autre forme de sûreté octroyé par la société en lien avec des engagements d'un membre de la direction ne pourront excéder le montant de CHF 1,5 million.

Les prestations de prévoyance octroyées aux membres de la direction en dehors de la prévoyance professionnelle ne pourront excéder, par année, le montant de la rémunération annuelle fixe perçue par le membre concerné de la direction pendant l'année civile précédant celle de l'octroi de la prestation.

b. Rémunérations et prêts accordés à la Direction

L'article 25 des statuts prévoit que l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA approuve annuellement les propositions du Conseil d'administration relatives au montant maximum de la rémunération fixe, et le cas échéant variable, revenant globalement aux membres de la direction pour l'exercice comptable suivant, additionné du montant nécessaire au paiement de la rémunération fixe des membres de direction pendant le délai de congé convenu avec eux, pour le cas où la prochaine Assemblée générale ne renouvellerait pas l'enveloppe suffisante à la reconduction des contrats de travail.

En 2019, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour les membres de la Direction de CHF 7'500'000.– pour l'année 2019 en lieu et place du montant de CHF 6'600'000.– voté par l'Assemblée générale ordinaire du 7 mai 2018. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 7'154'919.–.

Montant global des rémunérations accordées en 2019 aux membres de la Direction	2019	2018
Rémunérations		
Fixe	3'246'671.–	4'462'393.–
Variable	2'554'745.–	2'308'474.–
Contributions patronales aux charges sociales	1'353'503.–	1'269'816.–
Total	7'154'919.–	8'040'683.–

La variation provient essentiellement de mutations en 2018 et 2019 au sein du Comité de direction.

Montant global des rémunérations accordées en 2019 aux anciens membres de la Direction

En 2019, aucune rémunération n'a été accordée à d'anciens membres de la Direction

Le montant du STI versé en 2019 aux membres de la Direction au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 1'682'365.– (y compris CHF 262'503.– de charges sociales) et diffère de CHF + 8'244.– avec le montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2019 aux membres de la Direction au titre des exercices précédents se monte à CHF 1'061'165.– (y compris CHF 52'213.– de charges sociales) et diffère de CHF -14'810.– avec le montant provisionné à charge des exercices précédents.

Rémunération la plus élevée: Philippe Hebeisen, directeur général: CHF 1'428'358.– y c. contributions patronales aux charges sociales CHF 245'193.– (en 2018: CHF 1'327'734.– y c. CHF 231'824.–). La partie variable représentée en 2019 CHF 619'068.– (en 2018: CHF 552'785.–).

Le montant du STI versé en 2019 à Philippe Hebeisen au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 387'895.– (y compris CHF 67'816.– de charges sociales) et diffère de CHF + 20'546.– avec le montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2019 à Philippe Hebeisen au titre des exercices précédents se monte à CHF 310'258.– (y compris CHF 15'266.– de charges sociales) et diffère de CHF -14'383.– avec le montant provisionné à charge des exercices précédents.

Le montant total des prêts accordés par des sociétés du Groupe à des membres de la Direction s'élève à CHF 1'158'135.– (CHF 2'983'007.– en 2018). Aucun prêt n'a été accordé à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

6. Honoraires du Conseil d'administration

a. Principes

Depuis 2010, le Conseil a adopté un système de rémunération prévoyant des indemnités annuelles fixes définies par fonction : président, vice-président et membre. Celles-ci sont complétées par des indemnités pour la participation aux différents Comités : président de Comité et membre d'un Comité, sauf pour le président du Conseil qui est un invité permanent aux trois Comités du Conseil. Les membres du Conseil reçoivent en outre des frais de représentation conformes au marché. Conformément à l'article 25 des statuts, le montant global des indemnités du Conseil est proposé annuellement à l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA.

En 2019, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour le Conseil d'administration de CHF 1'550'000.– pour la période allant de l'Assemblée générale 2019 à l'Assemblée générale 2020. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 1'369'963.– (y compris les honoraires des membres externes du Comité d'investissement).

L'article 28 des statuts prévoit que les prestations de prévoyance octroyées aux membres du Conseil en dehors de la prévoyance professionnelle ne pourront excéder, par année, le montant de la rémunération annuelle fixe perçue par le membre concerné de Conseil pendant l'année civile précédant celle de l'octroi de la prestation.

b. Honoraires et prêts au Conseil d'administration

	2019			2018		
	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total
Indemnités versées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 aux membres non exécutifs du Conseil d'administration et du Comité d'investissement						
Conseil d'administration						
Paul-André Sanglard, président	375'252	*84'759	460'011	375'227	*84'781	460'008
Chantal Balet Emery, vice-présidente	152'834	*32'722	185'556	152'809	*32'745	185'554
Martin Albers, membre	128'630	8'699	137'329	128'630	8'699	137'329
Javier Fernandez-Cid, membre	100'000	-	100'000	100'000	-	100'000
Eftychia Fischer, membre	144'584	9'662	154'246	144'584	9'662	154'246
Peter Kofmel, membre	144'584	9'662	154'246	144'584	9'662	154'246
Jean-Philippe RoCHAT, membre	123'297	8'364	131'661	123'297	8'364	131'661
Total	1'169'181	153'868	1'323'049	1'169'131	153'913	1'323'044
<i>* montant englobant une contribution à un plan retraite</i>						
Comité d'investissement						
Eric Breval, membre externe	21'328	1'338	22'666	21'328	1'338	22'666
René Sieber, membre externe	21'328	1'338	22'666	21'328	1'338	22'666
Total	42'656	2'676	45'332	42'656	2'676	45'332

Aucune autre indemnité que celles mentionnées ci-dessus n'a été versée aux membres du Conseil d'administration et du Comité d'investissement, à d'anciens membres ou à des proches. Aucun prêt n'a été accordé à des membres de ces Conseils. Par ailleurs, aucun prêt n'a été alloué à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

7. Prévoyance professionnelle et autres avantages

La Vaudoise offre en outre des conditions très favorables à ses collaborateurs en matière de prévoyance professionnelle : la Vaudoise prend à sa charge le 65 % des primes-épargne LPP dont le plan prévoit une part subobligatoire pour l'ensemble des collaborateurs ; les rentes d'invalidité versées par la caisse de pension portent sur 60 % du salaire assuré jusqu'à l'âge de la retraite ; le taux de couverture de la caisse de pension était de 111,6 % en 2017 et de 109,9 % en 2018 ; en matière d'assurances Accidents et Maladie, tous les collaborateurs sont couverts en division privée pour les accidents professionnels et non professionnels et l'assurance Maladie perte de gain assure le 90 % du salaire durant deux ans. A partir du 1^{er} janvier 2016, la caisse de pension a introduit un système de cotisations excédentaires sur l'épargne pour les assurés.

Crédits photographiques

Couverture, Vaudoise Assurances

Page 5, Anoush Abrar, Lausanne

Réalisation

Bilatéral SA, Chexbres

Impression

PCL Presses Centrales SA, Renens

MM

